

ANNEXE 3
(article 2 du règlement intérieur)

EMPLOI DU TEMPS ET AUTORISATION DE SORTIE RÉGLEMENTAIRE

NOM Identifiant élève (code à barre) Prénom Classe					Photographie d'identité
1^{er} TRIMESTRE <input type="checkbox"/> externe <input type="checkbox"/> demi-pensionnaire Semaine A <input type="radio"/> L <input type="radio"/> M <input type="radio"/> J <input type="radio"/> V Semaine B <input type="radio"/> L <input type="radio"/> M <input type="radio"/> J <input type="radio"/> V	2^{ème} TRIMESTRE <input type="checkbox"/> externe <input type="checkbox"/> demi-pensionnaire Semaine A <input type="radio"/> L <input type="radio"/> M <input type="radio"/> J <input type="radio"/> V Semaine B <input type="radio"/> L <input type="radio"/> M <input type="radio"/> J <input type="radio"/> V	3^{ème} TRIMESTRE <input type="checkbox"/> externe <input type="checkbox"/> demi-pensionnaire Semaine A <input type="radio"/> L <input type="radio"/> M <input type="radio"/> J <input type="radio"/> V Semaine B <input type="radio"/> L <input type="radio"/> M <input type="radio"/> J <input type="radio"/> V			
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	
8h. 9h.					
9h. 10h.					
10h. 11h.					
11h. 12h.					
12h. 13h.					
13h. 14h.					
14h. 15h.					
15h. 16h.					
16h. 17h.					
17h. 18h.					

Recopier, ci-dessous, à la main la mention suivante :

« Je soussigné(e) responsable légal de NOM, Prénom, classe, l'autorise / ne l'autorise pas à quitter l'établissement »

- En cas de permanence non suivie de cours, d'absence imprévue du professeur chargé du dernier cours de la demi-journée (sauf pour les demi-pensionnaires), ou de modification exceptionnelle de l'emploi du temps (les parents sont alors avertis par la voie du carnet de correspondance et/ou sur le logiciel de consultation en ligne de vie scolaire) ;

- À l'issue des séances d'E.P.S. situées à l'extérieur de l'établissement et des sorties scolaires et culturelles non suivies de cours.

- autorisé**
 non autorisé

Date et signature des responsables légaux